

L'ECHO DE LA FÉDÉ

Octobre 2017

Sommaire

- 1 Le mot du Président
- 3 Journées d'études Fn3s 2017 à Paris - Enfance d'hier, enfant d'aujourd'hui
- 4 Retour sur le groupe de travail tarification MJIE
- 5 L'évaluation des situations familiales, préoccupation commune à la Fn3s et au CNAEMO
Offre de formations 2018
- 7 Offre de formations 2017
- 8 Présence des administrateurs de la Fn3s en région

Le mot du Président



Chers adhérents,

L'édition 2017 de nos Journées d'Études à Paris en juin dernier semble, comme les éditions précédentes, avoir répondu aux attentes des nombreux participants. Ce succès nous encourage à persévérer en proposant chaque année à l'ensemble des acteurs de la protection de l'enfance un rendez-vous de qualité sur les pratiques éducatives.

Ces Journées ont aussi été l'occasion de fêter les 70 ans de notre fédération. Un événement qui a permis de revenir sur cette longue histoire, sur nos valeurs et nos combats portés par des femmes et hommes, militants bénévoles de la cause des enfants. Nous avons eu plaisir à retrouver les « Anciens » de la Fédé qui ont pu constater qu'une nouvelle génération, dynamique et investie, prolongeait leurs engagements.

Tous les deux ans, le conseil d'administration de la Fn3s se réunit en séminaire afin de faire le point sur nos fonctionnements et nos actions. Cette année, ce temps de réflexion et de travail s'est déroulé en septembre et a permis, à partir de notre plan d'actions 2016/2018, de réaffirmer nos orientations et de revoir nos priorités. Vous trouverez dans ce numéro une présentation de nos axes de travail.

L'automne est également la période de publication du projet de loi de finances (PLF) qui indique les moyens alloués au ministère de la justice et notamment à la PJJ par le programme 182. Pour 2018, le budget global de la PJJ devrait être en légère augmentation (environ +4%), ce qui est une bonne nouvelle après les annonces par le gouvernement d'économies importantes sur les budgets ministériels. Pour la MJIE, le montant des crédits est relativement constant par rapport à 2017 (+0.6%). Et là ce n'est pas forcément une bonne nouvelle puisque, depuis sa mise en place, nous demandons un renforcement des moyens alloués aux SIE (encadrants, secrétaires, et psychologues notamment) afin de rendre réalisable la nécessaire qualité de cette mesure. La DPJJ ne semble pas entendre nos demandes légitimes sauf peut-être pour les temps de psychologue. Elle dit attendre les résultats d'une évaluation qualitative qui sera engagée en début 2018 et pour laquelle nous n'avons pas réellement contribué à sa méthodologie. Nous restons vigilants et continuons à porter les revendications des SIE.

Vous trouverez les dates des prochains rendez-vous de la fédé avec le 9 novembre prochain une Journée Adhérents pour échanger sur les phénomènes de radicalisation dans le cadre de la MJIE et les 6, 7 et 8 juin nos Journées d'Études 2018 qui se dérouleront à Toulouse et dont le thème vous sera communiqué très prochainement.

Enfin, je voudrais saluer notre collègue et amie Nadine DELCOUSTAL qui, depuis de nombreuses années, s'est pleinement investie au sein de notre fédération, qui a occupé le poste de Présidente et que le Conseil d'Administration a décidé d'honorer en lui attribuant le titre de Membre d'Honneur. Je sais qu'elle nous accompagnera encore un moment même après l'arrêt de son activité professionnelle.

Bonne lecture et à très bientôt.

Denis BENAINOUS
Président de la fn3s



FEDERATION NATIONALE DES
SERVICES SOCIAUX SPECIALISES
DE PROTECTION DE L'ENFANCE
MEMBRE DE LA CNAPE

LES AXES DE TRAVAIL DE LA FN3S

Lors du séminaire de septembre 2017, le conseil d'administration a re-questionné le plan d'actions de la fédération élaboré pour la période 2016/2018. Ce plan se décline en 6 axes :

AXE 1 : REPRÉSENTER LES SERVICES ET LES PROFESSIONNELS DE L'INVESTIGATION

AXE 2 : ACCROITRE NOTRE PRÉSENCE EN RÉGION AU PLUS PRÈS DE NOS ADHÉRENTS

AXE 3 : FAVORISER ET SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES SERVICES ET DES PROFESSIONNELS

AXE 4 : PROMOUVOIR NOS COMPÉTENCES

AXE 5 : CONSTRUIRE ET CONSOLIDER NOS ALLIANCES

AXE 6 : DÉVELOPPER NOTRE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

L'AXE 1 concerne nos relations avec la PJJ aussi bien au niveau national que régional. Nous continuons à être présents dans les instances de concertation proposées par la PJJ pour porter la situation et les réflexions des services et professionnels de l'investigation.

L'AXE 2 est un enjeu important et découle de l'axe précédent. Nous devons être aux plus près de nos adhérents pour porter leurs paroles. C'est pourquoi notre réseau de délégués régionaux doit être consolidé et coordonné afin de centraliser et analyser les problématiques sur chaque territoire. Pour cela, également, il nous est nécessaire de recueillir par un questionnaire simple chaque année la situation d'activité des SIE.

POUR L'AXE 3, nos actions sont déjà bien établies avec nos journées d'études une fois par an, nos journées adhérents une à 2 fois par an et notre programme de formation. La mise en œuvre de ces actions repose exclusivement sur l'engagement bénévole, ce qui parfois est un frein à l'ambition que nous portons. Il nous semble important de pouvoir répondre à des besoins exprimés par nos adhérents, comme sur l'évaluation interne ou externe. Nous allons prochainement proposer un référentiel d'évaluation interne spécifique aux SIE.

L'AXE 4 est pour l'instant mis en sommeil car nous n'avons pas pu faire aboutir notre projet d'offre de service d'investigation administrative auprès des départements, ni celui de relance de l'enquête JAF auprès du ministère de la Justice.

SUR L'AXE 5 nous sommes toujours très impliqués au sein de la CNAPE avec une présence au sein de son conseil d'administration, des Corape, du groupe d'appui et de la commission protection de l'enfance. Nous contribuons à la réflexion des Mouvements avec les 11 autres fédérations adhérentes. De cet engagement ont pu émerger des partenariats, en cours avec le CNAEMO (réflexion sur évaluation/investigation) ou à construire avec le CNDPF. Prochainement, nous souhaitons établir des coopérations avec l'AFMJF et l'Ecole de la Magistrature.

ENFIN SUR L'AXE 6, nous souhaitons étoffer notre note mensuelle aux adhérents pour mieux communiquer sur l'activité de la fédération.

Chacun des administrateurs s'est positionné sur ces actions et je les remercie pour leur engagement.

Denis BENAINOUS - Président

JOURNÉES D'ÉTUDES FN3S 2017 À PARIS

ENFANCE D'HIER, ENFANT D'AUJOURD'HUI

RETOUR SYNTHÉTIQUE DES QUESTIONNAIRES¹

APPRÉCIATIONS GLOBALES

Majoritairement vos retours via le questionnaire sont des éloges sur la qualité des intervenants, sur le message complet de ces journées qui sont pour beaucoup une valeur sûre.

Il y a quelques rares déçus qui ont trouvé les interventions inégales, moins riches, trop éloignées du quotidien.

Les principales critiques portent sur les problèmes de climatisation et de son .Et le café qui a manqué au moment des pauses !

Les participants aux journées d'études 2017 se répartissent comme chaque année entre des fidèles et des « primo participants ». Beaucoup repartent redynamisés. Mais certains regrettent le manque de temps des intervenants pour approfondir leur propos, le manque de débat.

Précisons que pour la Fn3s ces journées d'études sont une tradition dont l'objectif est d'abord de permettre aux professionnels de prendre de la distance avec leur quotidien ou plutôt de la hauteur, de ne plus être pendant deux jours et demi « le nez sur le guidon », de bénéficier d'apports théoriques sur un sujet en prise directe avec leur travail, pour y puiser de la réflexion, l'envie d'aller plus loin par des lectures ou des formations pour approfondir tel ou tel sujet .

C'est dans cet esprit que chaque année sont construites ces journées, en recherchant les meilleurs intervenants susceptibles d'éclairer, d'enrichir le thème choisi. Elles sont en quelque sorte « une mise en bouche » pour des formations ultérieures. D'ailleurs depuis quelques années, à partir des « mises en bouche », nous préparons des plats de résistance (en poursuivant la métaphore gastronomique) avec des offres de formation en lien avec les Journées d'études.

→ LES INTERVENTIONS

Christian Leclerc : L'impensé de l'enfance

Cette année encore l'intervention de Christian Leclerc est reconnue comme une très bonne introduction aux journées, « un véritable fil rouge » des Journées. Un très

petit nombre note, une intervention un peu longue, « des pérégrinations ».

Christophe Daadouch : Les âges de l'enfance. Réponses juridiques, questionnements éthiques

« riche, captivant, utile, concret, pédagogue, clair, dynamique, impertinent et juste » tels sont les appréciations que l'on peut trouver dans la plupart des réponses. Très peu de critiques : « trop rapide », « quelques contradictions ».

Serge Tisseron : Ce que les écrans changent dans nos façons d'être seuls ensemble

Pour les 2/3 des réponses, cette intervention a intéressé ; bon nombre soulignent l'avoir déjà entendu: « propos clairs et intéressants », « une intervention qui sensibilise et qui dédramatise ».

Un bon tiers évoque de la déception face à des propos maintes fois repris, « une approche simpliste, superficielle qui manque de remise en question et de perspectives ».

Serge Portelli : De l'enfant objet à l'enfant sujet ?

Trop historique, cette intervention d'un magistrat n'a pas répondu aux attentes de beaucoup. Pour autant cette mise en perspective a été jugée par d'autres comme « une piqûre de rappel » nécessaire.

Nathalie Vabres /Emmanuelle Fouré : Regards croisés sur l'enfant, les signes évocateurs de la maltraitance.

Ces interventions ont passionné la totalité des participants, tant elles étaient en phase avec leurs préoccupations professionnelles quotidiennes.

Daniel Marcelli : Les nouvelles conditions de l'éducation fabriquent-elles de nouveaux enfants, de nouveaux adolescents ?

Les remarques sur cette intervention sont dithyrambiques !

Louis Assier-Andrieu : L'enfance saisie par le marché La relance nécessaire de la fonction parentale des États

Cette intervention n'a pas laissé indifférent ! Qu'est ce qui fait que malgré tout « les liens humains perdurent ? », une des questions suscitée par Monsieur Assier-Andrieu

Claire Berest/Céline Raphaël : Enquête et témoignage sur l'enfance (table ronde)

Beaucoup de remerciements pour ce moment qualifié d'émouvant par tous mais aussi porteur d'espoir : « témoignages qui nous rappellent entre autres que la recherche de sens, la volonté d'avancer appartiennent

¹ Le texte complet sur le site Fn3S

à tous et que chacun apporte sa pierre à l'édifice », « témoignages qui raniment la flamme parfois chancelante ». L'animation du « journaliste » a été également appréciée !

Jacques Deschamps : *La production sociale de l'enfance. Entre convention et convenance*

Le plaisir de retrouver Jacques Deschamps, «le philosophe des temps modernes », a été souvent noté dans les réponses. « Une belle manière de conclure » en mettant de l'oxygène dans notre pensée ».

Les Magnifiques, par Christian Paccoud et les Sœurs Sisters.

Une avalanche de commentaires plus élogieux les uns que les autres pour ce spectacle d'une « grande qualité artistique », suscitant beaucoup d'émotion.

LES THÈMES PROPOSÉS POUR DE PROCHAINES JOURNÉES SONT CETTE ANNÉE ENCORE NOMBREUX ET VARIÉS

- Autour des problématiques
- Autour du questionnement sur le Travail Social et des pratiques
- L'impact du contexte socio, politico économique sur les missions

La Fn3s reste attentive à vos préoccupations au travers de ses différentes actions (journées d'études, journées des adhérents, formation etc.) et prend en compte les différentes remarques et propositions qui lui sont faites.

Jeanne KANJE - Secrétaire Générale

RETOUR SUR LE GROUPE DE TRAVAIL TARIFICATION MJIE

Comme vous le savez, nous nous en sommes fait l'écho à plusieurs reprises, un groupe de travail regroupant les différentes fédérations de notre champ professionnel a travaillé courant 2017 avec les services de la PJJ pour revoir la tarification de la MJIE, jugée beaucoup trop complexe et inadaptée aux modalités du travail demandé.

Au terme, la demande de supprimer le ratio fratrie institué en même temps que la création de la mesure en 2011 et qui a servi à définir le contour des organigrammes des SIE, **a été refusée**, au grand dam du secteur associatif qui voulait revenir à une tarification au mineur, plus rationnelle et plus juste.

Toutefois, la PJJ a fait une avancée que nous espérons significative, en envisageant d'améliorer le ratio de prise en charge des psychologues, de manière à ce qu'il se rapproche de celui de secteur public, beaucoup plus opérant pour faire un véritable travail d'investigation pluridisciplinaire.

Comme préalable, la PJJ souhaite mener une évaluation qualitative de la MJIE, s'estimant insuffisamment renseignée sur les conditions de sa mise en œuvre, son contenu, l'effectivité de la pluridisciplinarité, la sociologie des familles... et compte engager ce travail prochainement, en y associant le secteur associatif, les magistrats, la famille, les mineurs.

Si la Fn3s se félicite de cette initiative après cinq années de fonctionnement, elle estime aussi que les résultats se font attendre et que les difficultés des services demeurent en terme de ratio d'encadrement, que ce soit pour l'encadrement, le secrétariat ou bien et surtout pour les psychologues.

Tout en continuant à travailler de concert avec la PJJ à l'amélioration de la MJIE, la Fn3s propose que les

SIE intègrent dorénavant et déjà dans les BP 2018, comme mesure nouvelle, **la baisse du ratio des psychologues à 135 mineurs pour 1 ETP**, (au lieu des 175 à 185 pour 1 ETP actuel).

La vie de nos services est actuellement rythmée par des phases très importantes pour eux : après les audits, le renouvellement de leur habilitation avec l'incertitude sur l'organigramme retenu (du fait justement du maintien du ratio fratrie), l'évaluation interne qui demeure encore d'actualité pour nombre d'entre eux et en 2018 l'évaluation externe qui s'annonce. Autant de moments forts qui ne doivent pas venir perturber davantage les services qui ont besoin d'une véritable stabilité.

Notre proposition d'améliorer la qualité du travail pluridisciplinaire va dans ce sens pour permettre une meilleure prise en compte des enfants et de leurs familles.

La Fn3s continue bien entendu de travailler à vos côtés au sein du réseau interfédéral pour faire entendre vos préoccupations auprès de la PJJ. Pour être efficaces, nous devons être au fait de l'activité de vos services ; c'est pourquoi, comme chaque année, **nous allons vous adresser prochainement un questionnaire** dont les résultats seront bien entendu anonymisés. Nous savons combien vous êtes par ailleurs sollicités mais nous pensons complètement nécessaire d'avoir des éléments concrets et fiables pour mieux vous représenter auprès des instances nationales. Nous vous remercions pour le temps que vous consacrerez à le renseigner.

Nadine DELCOUSTAL - Administratrice

L'ÉVALUATION DES SITUATIONS FAMILIALES, PRÉOCCUPATION COMMUNE À LA FN3S ET AU CNAEMO

La Fn3s et le CNAEMO se sont engagés dans une réflexion commune sur le thème de l'évaluation des situations familiales avec un double objectif :

- Développer une meilleure connaissance respective de l'évaluation de chacun des dispositifs et de valoriser une démarche d'évaluation participative et de co-construction avec les familles
- Recueillir, élaborer et transmettre des éléments permettant une action coordonnée, différenciée et cohérente dans l'intérêt des enfants et de leur famille

La finalité est de promouvoir et renforcer une dynamique de travail partagée entre différents secteurs de la Protection de l'Enfance autour de la question des enjeux de l'évaluation tant dans le cadre des mesures d'investigation que dans le cadre des mesures d'accompagnement en milieu ouvert (AED/AEMO/PEAD)

Un groupe de travail, mixant des administrateurs des deux fédérations et des personnes ressources, a été constitué. Il se réunit à un rythme bimensuel ou trimestriel et ses travaux devraient donner lieu à la rédaction d'un document qui pourra être un support pour les différents professionnels de l'investigation et de l'accompagnement.

Les remarques, commentaires qui pourraient venir alimenter la réflexion et la participation des membres de la Fn3s à ce groupe de travail sont les bienvenus. Le secrétariat de la Fn3s est à votre disposition pour les recueillir.

*Meriem NAJI, Annick POURCHEL, Vincent GUEDON
Administrateurs*

OFFRE DE FORMATIONS 2018

Formations sur site ou en inscription individuelle sur demande.

Demandes sur site : les dates des sessions seront déterminées avec les services intéressés.

Demandes individuelles : une session peut être prévue courant 2018 pour chacune des formations si les demandes sont suffisamment nombreuses.

L'IDENTITÉ CULTURELLE ET FAMILIALE FACE À L'INTERCULTURALITÉ : incidences dans le cadre d'une pratique éducative ou d'investigation.

Formatrice : **Rose Sita**, psychologue clinicienne, thérapeute familiale, formatrice. Elle anime un groupe d'analyse de la pratique interculturelle pour des travailleurs sociaux exerçant MJIE et AEMO.

Formation sur deux journées

Objectifs : les personnes en situation d'immigration ont à intégrer de nouveaux codes et règles pour donner sens au monde qui les entoure. Elles sont contraintes, pour essayer de communiquer, d'opérer un important travail de décodage, de décryptage du système culturel du pays d'accueil. Cette sensibilisation à l'approche interculturelle vise à appréhender, à travers la place de

l'enfant, du père, de la mère et de la famille dans le pays d'origine, les enjeux d'une clinique de l'exil, fut-elle d'investigation ou d'accompagnement socio-éducatif.

Coût adhérent, sur site :

2 400 € (non-adhérent : 2 650 €)

Coût adhérent, session en individuel :

450 € (non-adhérent : 550 €) par inscrit.

LA VIOLENCE DANS LE COUPLE : une souffrance pour l'enfant, un défi pour la parentalité.

Formateurs : **Karen Sadlier**, docteur en psychologie clinique, **Edouard Durand**, juge des enfants, vice-président du TGI de Bobigny, coordonnateur de formation à l'École Nationale de la Magistrature,.

Formation sur deux journées

Objectifs : cette formation a pour but de sensibiliser des professionnels socio-éducatifs et médico-psychologiques aux problématiques psychologiques, familiales et sociales des enfants exposés à la violence dans le couple, ainsi que ses implications pour la parentalité. Durant cette session il est proposé des outils visant à distinguer conflit dans le couple et violence dans le couple, à mesurer leur impact respectif en fonction de l'âge des enfants, cela afin de mieux cibler les interventions ultérieures.

Coût adhérent, sur site :

3 800 € (non-adhérent : 4 100 €)

Coût adhérent, session en individuel :

450 € (non-adhérent : 550 €) par inscrit

SIGNES DE SOUFFRANCE DU BÉBÉ ET DU JEUNE ENFANT : éléments d'observation et sensibilisation aux repères essentiels pour les professionnels chargés d'investigation éducative.

Formatrices : **Marie-Laure Cadart**, médecin et anthropologue ou **Laurette Detry** ou **Claude Anne Decormis**, psychologues cliniciennes. Toutes trois partagent une même pratique clinique du jeune enfant inspirée en particulier des travaux de Myriam David.

Formation sur trois journées

Objectifs : donner des outils à la fois théoriques et pratiques pour aider les professionnels chargés de mesures judiciaires d'investigation éducative dans leurs évaluations. Connaître les bases du développement du bébé (somatiques, affectives et psychologiques) ; comprendre l'importance des premiers liens et leur singularité, entre une mère, un père et un bébé; observer un bébé pour mieux le comprendre ; intégrer l'environnement dans la prise en compte du jeune enfant et notamment la culture familiale; évaluer une situation dans toute ses composantes en se centrant sur le jeune enfant .

Coût adhérent, sur site :

4 050 € (non-adhérent : 4 300 €)

Coût adhérent, session en individuel :

500 € (non-adhérent : 600 €) par inscrit.

MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION EN PROTECTION DE L'ENFANCE

Formateur : **Francis Alföldi**, éducateur spécialisé, docteur en sciences de l'éducation, formateur.

Formation sur trois journées

Cette formation vise à renforcer les compétences des travailleurs sociaux par le biais d'une démarche d'évaluation basée sur des repères théoriques et méthodologiques : modélisation de la démarche, définition des critères, recueil d'informations, analyse diagnostique et communication des résultats ou de l'orientation du travail au Magistrat.. La méthode engage à définir des objectifs de travail concrets, négociés et acceptés par les personnes, dans le cadre des mesures d'investigation en particulier.

Elle concerne toutefois l'ensemble des professionnels en situation d'évaluation du danger pour l'enfant.

Coût adhérent, sur site :

4 200 € (non-adhérent : 4 500 €)

Coût adhérent, session en individuel :

500 € (non-adhérent : 600 €) par inscrit.

PROCÉDURE, PRATIQUE ET ÉCRITS DANS LE CADRE DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE L'ENFANCE : apports juridiques, théoriques et pédagogiques à partir des principes fondateurs des réformes de la Protection de l'enfance et à propos des différents aspects de la procédure.

Formatrice : **Sophie Machinal**, magistrate formatrice en droit de l'enfance et de la famille, ancienne juge des enfants (2002-2012).

Formation sur deux journées

Objectifs : cette formation propose un panorama complet des différentes questions juridiques ayant trait à la pratique en Assistance Éducative. Elle aborde ces questions à partir de 3 axes principaux : la procédure (débat contradictoire, droits de l'enfant et des parents, atteinte à l'exercice de l'Autorité Parentale, consultation et archivage du dossier) ; les conditions de partage de l'information avec les partenaires, les juges et entre juges du Siège ou du Parquet ; les attentes des magistrats en terme d'écrits (qualification du danger).

Session en région Ile-de-France uniquement

Coût adhérent, session en individuel :

500 € (non-adhérent : 600 €) par inscrit.

Nota : les frais de transport et d'hébergement des formateurs sont en sus du coût pédagogique des formations sur site.



OFFRE DE FORMATIONS 2017

IL RESTE DES PLACES POUR LES SESSIONS SUIVANTES :

SIGNES DE SOUFFRANCE DU BÉBÉ ET DU JEUNE ENFANT : éléments d'observation et sensibilisation aux repères essentiels pour les professionnels chargés d'investigation éducative.

Association l'ESSOR – 92200 Neuilly S/Seine, les 21, 22 novembre et 18 décembre 2017 :

Formatrice : **Marie-Laure Cadart**, médecin et anthropologue

Objectifs : donner des outils à la fois théoriques et pratiques pour aider les professionnels chargés de mesures judiciaires d'investigation éducative dans leurs évaluations. Connaître les bases du développement du bébé (somatiques, affectives et psychologiques) ; comprendre l'importance des premiers liens et leur singularité, entre une mère, un père et un bébé; observer un bébé pour mieux le comprendre ; intégrer l'environnement dans la prise en compte du jeune enfant et notamment la culture familiale; évaluer une situation dans toute ses composantes en se centrant sur le jeune enfant .

MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION EN PROTECTION DE L'ENFANCE

SSE Olga Spitzer – 75010 Paris, les 20, 21 et 22 novembre 2017.

Formateur : **Francis Alföldi**, éducateur spécialisé, docteur en sciences de l'éducation, formateur.

La formation vise à renforcer les compétences des travailleurs sociaux par le biais d'une démarche d'évaluation basée sur des repères théoriques et méthodologiques : modélisation de la démarche, définition des critères, recueil d'informations, analyse diagnostique et communication des résultats ou de l'orientation de travail au magistrat. La méthode engage à définir des objectifs de travail concrets, négociés et acceptés par les personnes, dans le cadre des mesures d'investigation.

OFFRE DE FORMATIONS 2018

LES ÉCRITS JUDICIAIRES EN PROTECTION DE L'ENFANCE

SSE Olga Spitzer – 75010 Paris, les 15 et 16 janvier 2018.

Formatrice : **Sophie MACHINAL**, magistrate formatrice en droit de l'enfance et de la famille, ancienne juge des enfants

Cette formation propose un panorama complet des différentes questions juridiques ayant trait à la pratique en Assistance Éducative. Elle aborde ces questions à partir de 3 axes principaux : la procédure (débat contradictoire, droits de l'enfant et des parents, atteinte à l'exercice de l'Autorité Parentale, consultation et archivage du dossier) ; les conditions de partage de l'information avec les partenaires, les juges et entre juges du Siège ou du Parquet ; les attentes des magistrats en terme d'écrits (qualification du danger).

9 NOVEMBRE 2017

JOURNÉE THÉMATIQUE DES ADHÉRENTS
à l'Enclos Rey (Paris)

« LA MJIE DANS LES SITUATIONS DE RADICALISATION »



DU 6 AU 8 JUIN 2018

JOURNÉES D'ÉTUDES de la Fn3s à TOULOUSE

PRÉSENCE DES ADMINISTRATEURS DE LA FN3S EN RÉGION



GRAND NORD
Annick POURCHEL 03 21 98 48 61

CENTRE EST
En attente de nomination

SUD OUEST
Denis BENAINOUS 05 55 10 34 00
Nadine DELCOUSTAL 05 49 00 26 52
Nathalie VANDEPUTTE 05 57 81 79 18

SUD EST
Meriem NAJI 04 91 55 84 45

GRAND EST
Jean DUMEL 03 89 44 22 83
Christian LECLERC 03 26 79 85 79
Jacques LE PETIT 03 83 41 82 12

GRAND OUEST
Christophe HERGUE 02 40 47 12 01
Frédéric GARNIER 02 31 95 25 55

SUD
Vincent GUEDON 04 68 08 34 00
Sylvie KACZMARZYK 05 63 21 12 04

CENTRE
Pierric PINSON 02 47 71 15 15
Martine LORANS 03 80 30 61 07

ÎLE DE FRANCE ET DOM/TOM
Nadine CLERC 01 53 34 34 00
Sabine CORIOU 01 30 32 10 04
Jeanne KANJE 06 82 05 57 37

MEMBRES DU BUREAU fn3s
Denis BENAINOUS Président
Nathalie VANDEPUTTE Vice-Présidente
Jacques LE PETIT Vice-Président
Jeanne KANJE Secrétaire Générale
Martine LORANS Trésorière

Revue trimestrielle de la Fédération Nationale des Services Sociaux Spécialisés en Protection de l'Enfance.

Ont contribué à ce numéro :

Denis BENAINOUS, Jeanne KANJE, Nadine DELCOUSTAL, Meriem NAJI,
Annick POURCHEL, Vincent GUEDON, Jacques LE PETIT,

Conception graphique et mise en page :

ESCAPE - 54500 Vandœuvre-lès-NANCY, escape.com@wanadoo.fr